

Province de Québec  
Municipalité de Val-Racine  
Mardi, le 4 juillet 2017

Séance ordinaire du conseil tenue au Centre Communautaire le 4 juillet 2017 à 19h00, sont présents son honneur le Maire M. Pierre Brosseau, Mme Francyne Michaud Delongchamp, Mme Angèle Rivest, M. Serge Delongchamp, Mme Karo-Lyne Lachance, M. Adrien Blouin et M. Sylvain Bergeron.

Mme Chantal Grégoire, directrice générale et secrétaire trésorière est aussi présente.

2017-220

ORDRE DU JOUR

Il est proposé par **Mme Karo-Lyne Lachance**  
Appuyé par **Mme Francyne Michaud Delongchamp**  
Et résolu unanimement,

Que l'ordre du jour soit adopté en laissant la section "varia" ouverte.

Adoptée

2017-221

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 6 ET 12 JUIN 2017

Il est proposé par **Mme Angèle Rivest**  
Appuyé par **M. Adrien Blouin**  
Et résolu unanimement,

D'adopter les procès-verbaux du 6 et 12 juin 2017.

Adoptée

2017-222

ACCORDER DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES À L'AIDE  
SECRÉTAIRE POUR CERTAINS DOSSIERS

Il est proposé par **M. Sylvain Bergeron**  
Appuyé par **Mme Angèle Rivest**  
Et résolu unanimement,

D'ajouter des heures à l'horaire de Mme Brenda Grenier pour faire avancer certains dossiers et le tout sera réévalué à la prochaine réunion.

Adoptée

2017-223

CORRESPONDANCES

La directrice générale dépose la correspondance datée du 4 juillet 2017.

2017-224

LA BOUÉE – CAMPAGNE DE SENSIBILISATION À LA VIOLENCE CONJUGALE

Attendu que la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1) ;

Attendu que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal ;

Attendu que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale ;

Attendu qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes ;

Attendu que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité ;

Attendu que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec ;

Attendu que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale ;

Il est proposé par **Mme Karo-Lyne Lachance**  
Appuyé par **Mme Francyne Michaud Delongchamp**  
Et résolu unanimement,

De proclamer « Val-Racine, municipalité alliée contre la violence conjugale ».

Adoptée

2017-225

LISTE DES COMPTES AU 4 JUILLET 2017

Il est proposé par **Mme Karo-Lyne Lachance**  
Appuyé par **Mme Francyne Michaud Delongchamp**  
Et résolu unanimement,

D'adopter la liste de comptes se totalisant à 33 887,00 \$ en référence aux chèques no 201700209 à 201700243, d'autoriser la directrice générale/secrétaire-trésorière à effectuer le paiement des comptes identifiés sur la liste datée du 4 juillet 2017.

Adoptée

2017-226

PÉRIODE D'INFORMATION

Aucun public.

2017-227

POLITIQUE D'AIDE FINANCIÈRE AUX ENTREPRISES

Les membres du conseil ont échangé sur certains critères concernant la Politique d'aide financière aux entreprises, elle sera présentée en août pour son adoption.

2017-228

APPUI DE LA MUNICIPALITÉ DE VAL-RACINE  
À LA DEMANDE DE LA CONTRÉE DU MASSIF MÉGANTIC  
(LES SENTIERS DU MONT MEGANTIC INC.)

Considérant que, suite à un partenariat et à une mobilisation citoyenne d'élu(e)s et de citoyen(ne)s sans précédent des 6 municipalités formant la Contrée du Massif Mégantic (La Patrie, Hampden, Scotstown, Val-Racine, Notre-Dame des Bois et Chartierville), des projets ont été menés depuis 2 ans afin d'améliorer les données démographiques et socio-économiques de ce grand territoire : site internet, page Facebook, carte touristique, communiqués de presse, affiches concertées des événements, animation autour des Perséides et du ciel étoilé (deux projections de film et observations astronomiques), rallye automobile, souper gastronomique 9 services ayant attiré plus 200 convives, etc.;

Considérant que ces six municipalités appuient les objectifs de la Contrée du Massif Mégantic en finançant ces projets depuis deux ans;

Considérant que la Contrée du Massif Mégantic bénéficie de l'implication des MRC du Granit et du Haut-Saint-François par le biais de leurs SDE et CLD qui délèguent chacune un représentant spécialisé en développement territorial;

Considérant que tous ces projets sont planifiés, organisés et concrétisés depuis deux ans par le bénévolat d'un noyau d'une douzaine de membres déjà impliqués dans leur communauté respective;

Considérant que les tâches à accomplir ne cessent d'augmenter et que malgré une volonté de continuer ensemble pour le bien de nos communautés respectives, le risque est élevé que les abandons soient de plus en plus nombreux;

Considérant qu'il est nécessaire d'obtenir l'appui des six municipalités et des MRC du Granit et du Haut Saint-François afin d'embaucher une personne dédiée au développement réel, cohérent et harmonieux des six municipalités ainsi que pour soutenir les efforts des bénévoles engagés dans La Contrée du Massif Mégantic;

Considérant que la nécessité d'un tel appui est démontré dans le document ci-joint soulignant notamment les difficultés démographiques et socio-économiques de ce territoire ainsi que l'impact limité du bénévolat face à l'ampleur du défi;

Considérant que l'embauche d'une personne-ressource dédiée au développement du territoire regroupant les six municipalités aidera considérablement à réaliser des projets d'attraction et de rétention de citoyens, de touristes et d'entreprises;

Il est proposé par **Mme Karo-Lyne Lachance**  
Appuyé par **M. Sylvain Bergeron**  
Et résolu à la majorité,

Que la municipalité de Val-Racine appuie les Sentiers du Mont-Mégantic inc. (La Contrée du Massif Mégantic) dans ses démarches auprès des MRC du Haut-Saint-François et du Granit pour dégager les ressources humaines et financières nécessaires à l'embauche d'une personne-ressource dédiée au développement du territoire regroupant les six municipalités de la Contrée du Massif Mégantic.

Adoptée

Mme Angèle Rivest mentionne son intérêt pécuniaire, elle est membre administrateur du comité.

2017-229

VOIRIE – PROLONGEMENT DU CIRCUIT DE 6,75 KM AU CONTRAT DE DÉNEIGEMENT

Une rencontre avec M. Létourneau du MTQ Estrie est confirmée pour le 18 juillet 2017 à 9h30.

Nous allons lister nos demandes à présenter au MTQ à l'atelier du 11 juillet prochain à 18h30.

2017-230

RÉSOLUTION DEMANDANT LE TRANSFERT DE RESPONSABILITÉ DE L'ENTRETIEN DU CHEMIN FRANCEVILLE ET DE LA ROUTE CHESHAM AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

Attendu que l'entretien de la portion du chemin Franceville située dans les municipalités de Val-Racine et Hampden et celui de la portion de la route Chesham, située dans les municipalités de Val-Racine et Notre-Dame-des-Bois sont actuellement sous la responsabilité respective des dites municipalités;

Attendu que le chemin Franceville situé dans les municipalités de Val-Racine et Hampden et la route Chesham, située dans les municipalités de Val-Racine et Notre-Dame-des-Bois relie les deux secteurs du parc national du Mont Mégantic;

Attendu que ce parcours du chemin de Franceville et de la route Chesham est deux fois plus court que celui passant par Scotstown, La Patrie et Hampden (22 km vs 42 km), causant ainsi moins de pollution et d'émissions de CO<sup>2</sup>;

Attendu que l'objectif du Parc national du Mont Mégantic de doubler d'ici les cinq prochaines années l'affluence de visiteurs aura un impact significatif sur le volume de véhicules circulant sur ces voies;

Attendu que ces voies routières sont les accès privilégiés aux deux secteurs de ce parc gouvernemental et que des milliers de personnes représentant un apport économique important les empruntent à chaque année en toute saison;

Attendu que la municipalité de Val-Racine a investi en 2010-2011 la somme de 269 877 \$ pour l'asphaltage des portions de la route Chesham et pour la réfection du chemin Franceville qui se trouvent sur son territoire;

Attendu que la route Chesham et le chemin Franceville sont présentement en bon état et sécuritaire et qu'il est important qu'ils le demeurent;

Attendu que lorsqu'une route appartenant au réseau local de niveau 1 ou 2 (chapitre 1 de La classification fonctionnelle du réseau routier) pénètre à l'intérieur d'une concentration de population, cette route est considérée appartenir au réseau local 1 ou 2 jusqu'à son raccordement à une route de classe supérieure ou de même niveau;

Attendu que le chemin Franceville accède à la route 214 et que la route Chesham accède à la route 212;

Attendu que le partage de la gestion des routes s'effectue par décret publié à la Gazette officielle du Québec, et que le gouvernement détermine ainsi les routes dont le ministère des Transports est responsable de la gestion;

Attendu que la révision de la classification du réseau routier est arrimée dans le cas présent au schéma d'aménagement de la MRC du Granit;

Attendu que la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme prévoit un processus d'échanges et de discussions entre les ministères et les MRC en matière d'aménagement du territoire;

Attendu que la MRC du Granit est appelée à revoir la classe des routes situées sur son territoire en fonction de la classification fonctionnelle;

Il est proposé **Mme Karo-Lyne Lachance**

Appuyé par **M. Adrien Blouin**

Et résolu unanimement,

De demander à la MRC du Granit de modifier son schéma d'aménagement de telle façon qu'elle approuvera et demandera au ministère des Transports du Québec de gérer et entretenir le Chemin Franceville et la route Chesham en lieu et place de la municipalité de Val-Racine.

Qu'une copie de cette résolution soit envoyée à la Municipalité de Notre-Dame-des-Bois et à la Municipalité Canton de Hampden.

Adoptée

2017-231

VOIRIE – TECQ – MODIFICATION - PROGRAMMATION 2014-2018

Attendu que nous avons reçu un appel du Mamot, nous avisant que le développement du périmètre urbain en ajoutant une nouvelle rue, ce n'est pas une dépense admissible au programme TECQ;

Il est proposé **Mme Karo-Lyne Lachance**

Appuyé par **M. Sylvain Bergeron**

Et résolu unanimement,

De modifier la programmation de la TECQ en retirant le développement du PU et le remplaçant par l'agrandissement du garage municipal au montant de 55 000 \$.

Adoptée

2017-232

VOIRIE -PIIRL – VOLET – REDRESSEMENT DES  
INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES –RÉALISATION DES  
TRAVAUX

Attendu que la Municipalité de Val-Racine a pris connaissance des modalités d'application du Volet – Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

Attendu que la Municipalité de Val-Racine désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'électrification des transports (MTMDET) pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2;

Attendu que les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC du Granit a obtenu un avis favorable du MTMDET;

Il est proposé **Mme Francyne Michaud Delongchamp**  
Appuyé par **Mme Angèle Rivest**  
Et résolu unanimement,

Que le conseil de Val-Racine autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

Adoptée

2017-233

VOIRIE -PIIRL – VOLET – REDRESSEMENT DES  
INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES –ÉLABORATION  
DES PLANS ET DEVIS

Attendu que la Municipalité de Val-Racine a pris connaissance des modalités d'application du Volet – Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

Attendu que la Municipalité de Val-Racine désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'électrification des transports (MTMDET) pour l'élaboration des plans et devis de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2;

Attendu que les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC du Granit a obtenu un avis favorable du MTMDET;

Il est proposé **Mme Francyne Michaud Delongchamp**  
Appuyé par **Mme Angèle Rivest**  
Et résolu unanimement,

Que le conseil de Val-Racine autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

Adoptée

2017-234

VOIRIE –SUIVI – TRAVAUX D'ÉTÉ

Les travaux de remplacement de ponceaux sur le chemin Franceville ont débuté hier et ils vont se continuer demain toute la journée aussi.

- 2017-235                    VOIRIE - PRODUIT DE DÉGLAÇAGE - JUS DE BETTERAVE
- Ce point est reporté au 11 juillet 2017.
- 2017-236                    VOIRIE –SAAQ –INSPECTION MÉCANIQUE – CAMION DE DÉNEIGEMENT
- Ce point est reporté au 11 juillet 2017.
- 2017-237                    VOIRIE – ÉLECTION 2017 – FORMATION PAR LE DGE
- Ce point est reporté au 11 juillet 2017.
- 2017-238                    SAE - ACTIVITÉ - VISITE DES POMPIERS DE NOTRE-DAME-DES-BOIS
- Attendu que la Municipalité de Notre-Dame-des-Bois permet au Service Incendie de venir visiter le SAE de Val-Racine et ce, au coût du salaire des deux pompiers ainsi que les frais d'essence;
- Il est proposé par **Mme Francyne Michaud Delongchamp**  
Appuyé par **Mme Karo-Lyne Lachance**  
Et résolu unanimement,
- D'autoriser le Comité de loisirs Val-Racine à organiser la visite du Service Incendie avec la Municipalité de Notre-Dame-des-Bois et le tout sera payé par la Municipalité de Val-Racine.
- Adoptée
- 2017-239                    VACANCES DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX
- Ce point est reporté au 11 juillet 2017.
- 2017-240                    ATELIER DE TRAVAIL
- Qu'un atelier de travail soit tenu à 18h30, le 11 juillet 2017 et suivi de l'ajournement de la réunion du 4 juillet 2017 à 19h00.
- 2017-241                    INFORMATIONS DU MAIRE
- Ce point est reporté au 11 juillet 2017.
- 2017-242                    SUIVI DES COMITÉS
- Ce point est reporté au 11 juillet 2017.
- 2017-243                    BONS COUPS
- Un membre du conseil a reçu des bons commentaires des gagnants des billets pour le Théâtre de la Première scène, ceux-ci étaient très contents de cette initiative municipale.
- Le Parcours de marche au cœur de Mégantic a actuellement 60 marcheurs qui ont fait le parcours, c'est plus que l'an dernier et leur objectif à atteindre est de 100 marcheurs cette année.
- 2017-244                    PÉRIODE DE QUESTIONS
- Aucun public.

2017-245

FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

**Mme Karo-Lyne Lachance** propose l'ajournement de la séance au mardi le 11 juillet 2017, il est 22h04.

---

Pierre Brosseau  
Maire

Chantal Grégoire  
Directrice générale  
et secrétaire-trésorière

Je soussignée, certifie par la présente, que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses projetées par le conseil dans les résolutions no 2017-222, 2017-225, 2017-231, 2017-232, 2017-233 et 2017-238.

---



Province de Québec  
Municipalité de Val-Racine  
Mardi, le 11 juillet 2017

Suite de l'ajournement de la séance ordinaire du conseil tenue au Centre Communautaire le 4 juillet 2017, mardi le 11 juillet 2017 à 19 h 25, sont présents son honneur le Maire M. Pierre Brosseau, Mme Angèle Rivest, Mme Karo-Lyne Lachance, M. Adrien Blouin et M. Sylvain Bergeron.

Mme Francyne Michaud Delongchamp est absente et M. Serge Delongchamp est arrivé à 20 h 40.

Mme Chantal Grégoire, directrice générale et secrétaire trésorière est aussi présente.

2017-246

VOIRIE –PIIRL- CONTRAT -ÉLABORATION DES PLANS ET DEVIS

Attendu que la Municipalité de Val-Racine a reçu une soumission de Norda Stelo pour la préparation des plans et devis concernant les travaux sur la route Chesham dans le Volet – Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

Il est proposé **Mme Karo-Lyne Lachance**  
Appuyé par **M. Sylvain Bergeron**  
Et résolu unanimement,

Que le conseil municipal de Val-Racine accorde le contrat à Norda Stelo selon les conditions inscrites dans l'appel d'offres N/Réf. : 115693.001 et celui-ci sera valide lors de la réception de l'approbation de la soumission par le MTMDET.

Que ce projet sera payé via le Fonds carrières et sablières.

Adoptée

2017-247

VOIRIE –SUIVI – TRAVAUX D'ÉTÉ

Les travaux d'un remplacement de ponceau et de creusage de fossé sur Doyon ne pourront pas être faits cette semaine, il y a un projet de construction d'une cabane à sucre dans le chemin Doyon et nous ne pouvons pas fermer le chemin.

La directrice générale fait un état de la situation des chemins suite aux pluies abondantes de la fin de semaine.

La directrice générale annonce que nous avons reçu deux lettres d'appui financier du député provincial M. Ghislain Bolduc pour nos travaux de voirie d'été. Une aide financière au montant de 15 000 \$ qui sera versée en 2017 et une aide financière supplémentaire de 10 000 \$ versée sur 3 ans.

2017-248

VOIRIE - PRODUIT DE DÉGLAÇAGE - JUS DE BETTERAVE

La directrice générale et secrétaire-trésorière va produire un tableau Excel afin de démontrer si nous avons un avantage financier à remplacer le sel à déglacer par un produit de déglaçage à base de jus de betterave.

2017-249

VOIRIE –SAAQ –INSPECTION MÉCANIQUE – CAMION DE DÉNEIGEMENT

Attendu que nous avons reçu l’avis de la SAAQ concernant notre obligation à réaliser une inspection mécanique de notre camion de déneigement;

Il est proposé par **Mme Karo-Lyne Lachance**  
Appuyé par **M. Adrien Blouin**  
Et résolu unanimement,

De prendre un rendez-vous chez Vausco à Lac-Mégantic pour faire l’inspection mécanique du camion International au coût de 172,46 \$.

Adoptée

2017-250

VOIRIE – ÉLECTION 2017 – FORMATION PAR LE DGE

Attendu que la directrice générale a reçu le calendrier de formation sur l’élection du 5 novembre 2017 et que cette formation est gratuite et se tiendra le 5 septembre prochain à Frontenac;

Il est proposé par **Mme Angèle Rivest**  
Appuyé par **Mme Karo-Lyne Lachance**  
Et résolu unanimement,

D’autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à s’inscrire à la formation du 5 septembre prochain et que ses frais de déplacement et de repas lui soient remboursés.

Que l’aide-secrétaire échangera sa journée de travail du mercredi pour le mardi afin que le bureau municipal soit ouvert.

Adoptée

2017-251

VACANCES DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

La directrice générale, l’inspecteur en bâtiment ainsi que l’aide secrétaire prendront comme période de vacances, les deux semaines de la construction.

L’employé de voirie prendra la semaine du 16 au 22 juillet ainsi que celle du 30 juillet au 5 août 2017.

Il est proposé par **Mme Karo-Lyne Lachance**  
Appuyé par **M. Sylvain Bergeron**  
Et résolu unanimement,

D’autoriser la fermeture du bureau du 20 juillet au 6 août 2017 inclusivement.

Adoptée

2017-252

M. Serge Delongchamp est arrivé à 20 h 40.

2017-253

MUNICIPALITÉ DU CANTON DE RISTIGOUCHE PARTIE  
SUD-EST - APPUI FINANCIER - CAMPAGNE SOLIDARITÉ  
RISTIGOUCHE

Attendu que la Municipalité du canton de Ristigouche Partie Sud-Est doit se défendre contre la pétrolière Gastem qui lui réclame 1,5 million de dollars en dommages et intérêts parce qu'ils ont adopté en 2013 un règlement visant à protéger les seules sources d'eau potable de leurs citoyens en l'absence d'une réglementation provinciale à l'époque;

Attendu que la Municipalité du canton de Ristigouche Partie Sud-Est est une petite municipalité de 157 habitants;

Attendu que l'ensemble du monde municipal souhaite une victoire juridique qui créera une jurisprudence des plus favorables affirmant la juste compétence municipale à protéger le bien commun qu'est l'eau potable;

Il est proposé par **M. Serge Delongchamp**  
Appuyé par **M. Sylvain Bergeron**  
Et résolu unanimement,

De verser à la Municipalité du canton de Ristigouche Partie Sud-Est un montant de 500 \$.

Qu'une copie de cette résolution soit envoyée au MDDELCC, au député provincial M. Ghislain Bolduc, à la FQM, à l'UMQ et à la MRC du Granit.

Adoptée

2017-254

PÉRIODE DE QUESTIONS

2017-255

FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

**Mme Karo-Lyne Lachance** propose la fermeture de la séance, il est 21h05.

---

Pierre Brosseau  
Maire

Chantal Grégoire  
Directrice générale  
et secrétaire-trésorière

Je soussignée, certifie par la présente, que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses projetées par le conseil dans les résolutions no 2017-246, 2017-249, 2017-250 et 2017-253.

---